



Formulaire de consentement - Organisation des Test antigéniques au collège.

publié le 10/05/2021

Mesdames, Messieurs,

Les tests de dépistage sont réalisés **uniquement s'il y a plusieurs cas positifs (hors fratrie)** au sein de l'établissement.

Dans ce cadre nous vous demandons de bien vouloir renseigner le "Formulaire de renseignements et de consentement pour la réalisation d'un examen de dépistage de la Covid-19 utilisant les tests antigéniques pour une personne mineure" qui vous a été communiqué par l'intermédiaire de votre enfant.

Ce formulaire de consentement permet de recenser les élèves pour lesquels les familles donnent leur accord afin qu'un prélèvement par test antigénique soit fait **en cas de campagne de dépistage organisé sur l'établissement**. Il permet ainsi de dimensionner les campagnes et d'être plus réactifs dans la mise en place des opérations face à l'apparition de cas au collège.

Vous pouvez prendre connaissance de ce document ainsi que du document d'informations générales ci-dessous.

A. Vincent - Principal.

 [informations_tests_antigeniques_second_degre_comcollegemsm](#) (PDF de 526.2 ko)

 [2021-04-26_formulaire_d_autorisation_depistage_antigenique](#) (PDF de 436 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.